

18/04/2019 : Les marchés boursiers pour booster le financement des PME – Anne Sander (LR, PPE, Fr)

Le label européen « marchés de croissance PME » a été créé en 2012. Cependant, un nombre très réduit de plateformes en Europe ont demandé ce label en raison de coûts d'accès trop élevés, alors même que l'entrée en bourse constitue souvent une étape majeure voire un tremplin pour les PME.

Anne Sander, députée européenne (LR-PPE), se félicite donc du vote en plénière sur le rapport visant à faciliter l'accès aux marchés boursiers au travers de plateformes dédiées aux PME que sont les « marchés de croissance PME » et à diversifier ainsi leurs sources de financements.

« Deux priorités ont guidé mon action au Parlement européen : réduire les charges administratives pour les PME et permettre de leur apporter de nouvelles sources de financements. Ces deux principes se concrétisent dans ce texte » a déclaré Anne Sander.

Comme elle l'a rappelé tout au long de son travail sur ce texte en commission des affaires économiques et monétaires (ECON) : « Les PME et les start-ups doivent être au cœur des préoccupations de l'Union européenne. Ces entreprises sont les forces vives de notre continent, il est donc crucial de répondre de manière concrète, adaptée et pratique à leurs besoins de financement ».

Contenu du texte

Le texte propose ainsi de :

- faciliter le recours au prospectus de croissance,
- favoriser l'utilisation des contrats de liquidité,
- permettre de passer plus rapidement des marchés de croissance aux marchés financiers tout en bénéficiant d'allègements,
- supprimer les sondages des marchés dans le cas des placements privés,
- de créer un groupe d'experts qui fera des propositions pour booster des marchés de croissance PME en Europe.